

UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA  
CAMPUS UNIVERSITAIRE DE BUTARE  
RWANDA - AFRIQUE CENTRALE.

Butare, le 19 Février 1993

*Donnée  
par 3-12*

Sa Sainteté le PAPE Jean Paul II,

Excellence Monsieur le Président  
de la République Française,

Excellence Monsieur le Président des  
Etas Unis d'Amérique,

Excellence Monsieur le Président  
de Russie,

Excellence Monsieur le Chancelier de  
la République d'Allemagne,

Excellence Monsieur le Premier  
Ministre du Canada,

Excellence Monsieur le Président de  
la Confédération Helvétique,

Excellence Monsieur le Premier  
Ministre de la Hollande,

Excellence Monsieur le Premier  
de la Grande Bretagne,

Excellence Monsieur le Premier  
Ministre du Royaume de Belgique.

Excellence le Secrétaire Générale  
de l'O.N.U.,

Excellence Monsieur le Président  
en Exercice de l'O.U.A., Dakar

Excellence Monsieur le Président  
du Parlement Européen à STRASBOURG,

Excellence Monsieur le Président des  
Commissions Européennes à BRUXELLES,

Objet: Dénonciation du génocide  
perpétré par le F.P.R.  
au Rwanda.

Sa Sainteté le Pape,  
Excellence Monsieur le Président,  
Excellence Monsieur le Premier  
Ministre,  
Excellence Monsieur le Secrétaire  
Général,

Nous, intellectuels de la ville de  
Butare, Signataires de la présente,

Avons l'honneur de nous adresser à votre excellence pour vous exposer la misère que vit le peuple rwandais depuis la violation du cessez-le-feu signé le 12 juillet 1992 à ARUSHA, par les combattants du F.P.R. soutenus par le Gouvernement Ougandais, en date du 8 Février 1993.

Depuis la violation du cessez-le-feu par les combattants du FPR Inkotanyi, nous assistons avec impuissance à un génocide des milliers de civils innocents dans les Préfectures de RUHENGARI et BYUMBA dont les estimations s'élèvent à 40.200 répartis comme suit:

RUHENGARI: KINIGI (3.000 personnes)  
KIGOMBE ( 900 personnes)  
NKUMBA (3.500 personnes)  
KIDAKO (5.000 personnes)  
BUTARO (7.000 personnes)  
CYERU (2.500 personnes)  
NYAMUGARI (2.500 personnes)

BYUMBA: TUMBA (2.000 personnes)  
KIYUYE (1.700 personnes)  
HOVUMBA (3.000 personnes)  
CYUMBA (1.500 personnes)  
CYUNGO ( 900 personnes)  
KIYOMBE ( 700 personnes)

Sous préfecture de Ngarama 6.000 personnes.

Les victimes de ces actes de cruauté, des civils hommes, femmes et enfants sont rassemblées dans les marchés et les maisons et sont ensuite tuées à coup de grenades et/ou de fusils automatiques. Les camps des déplacés de guerre constituent actuellement les cibles privilégiées.

Dans l'accomplissement de leur plan machiavélique, les Inkotanyi appuyés par les militaires Ougandais; pillent les maisons d'habitation et les magasins; les récoltes des paysans et tous les biens sont acheminés directement vers l'Ouganda. Entre-temps, les personnes qui ne sont pas directement tuées, sont soit violées, soit enlevées pour aller asservir les Inkotanyi et les militaires Ougandais opérant du côté des Inkotanyi soutenus par le Président Ougandais Y.K. Museveni. Les personnes réscapées sont poursuivies et tuées pendant leur fuite, d'autres meurent de leurs blessures, de manque de nourriture, de maladies de toutes sortes et d'intempéries.

Cette attaque vient une fois de plus compromettre le processus de négociations engagé à Arusha et Confirme sûrement les visées du FPR Inkotanyi de prendre le pouvoir au Rwanda par la force en se souciant peu des droits de l'homme et des principes démocratiques.

A cet égard, nous lançons un appel de détresse pour que, Sa Sainteté le PAPE, Excellence Monsieur le Président, Excellence Monsieur le Premier Ministre, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, vous puissiez user de vos responsabilités pour:

1. Arrêter rapidement les pertes de milliers de vies humaines et les actes de cruauté perpétrés par les Inkotanyi.
2. Amener le FPR à s'engager résolument à poursuivre le processus de négociation déjà avancé et de regagner leurs positions d'avant la violation du cessez-le-feu.
3. Forcer par tous les moyens possibles, le Président Ougandais Y. K. MUSEVENI à arrêter inconditionnellement son appui militaire et logistique aux combattants du FPR-Inkotanyi.
4. Dépecher très rapidement les forces internationales pour protéger la population désespérée.
5. Venir en aide aux milliers de personnes dépourvues de tout moyen de vivre et exposées à tout danger de mort permanent.

En comptant sur votre habituel souci de la sauvegarde de droits fondamentaux de l'être humain, nous vous prions d'agréer, Sa Sainteté le Pape, Excellence Monsieur le Président, Excellence Monsieur le Premier Ministre, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre très haute considération.

Les signataires (en annexe).

C.P.L.:

- Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise, KIGALI;
- Monsieur le Président du C.N.D. KIGALI;
- Monsieur le Premier Ministre du Gouvernement Rwandais, KIGALI;
- Excellence Monsieur l'Ambassadeur Acredité au Rwanda (tous), KIGALI;
- Monsieur le Ministre Rwandais (tous), KIGALI;

- Monsieur le Chef d'Organisme International oeuvrant au Rwanda (tous), KIGALI;
- Monsieur le Président de l'Amnesty International;
- Association de défense de droits de l'homme au Rwanda (toutes);
- Monsieur le Chef de Parti Politique au Rwanda, (tous), KIGALI;
- Les missions diplomatiques rwandaises accréditées à l'étranger.

Kigali, le 18/2/1993

LETTRE OUVERTE A SON EXCELLENCE  
MONSIEUR L'AMBASSADEUR DE BELGIQUE  
AU RWANDA A KIGALI

Réf: Agression du FPR  
et droits de l'homme  
au Rwanda.

Monsieur l'Ambassadeur,

Le public rwandais est de plus en plus choqué par l'opinion et les déclarations de votre pays sur le conflit qui oppose l'Etat Rwandais au Front Patriotique Rwandais (FPR) - Inkotanyi depuis plus de deux ans déjà. Il n'arrive pas à saisir tout particulièrement les déclarations relatives à la violation des droits de l'homme, en référence aux événements de janvier de cette année, qui surgissent au moment même où le FPR viole avec arrogance et impunité l'accord de cessez-le-feu qu'il a signé en juillet 1992.

Monsieur l'Ambassadeur, nous avons fort apprécié votre récente contribution dans le cadre de l'assistance humanitaire aux victimes de la guerre, mais l'on s'attendait également à un geste de solidarité de la Belgique avec le peuple rwandais en ces temps où il est endeuillé par des actes de barbaries du FPR. On espérait aussi que la Belgique condamnerait sans équivoque l'aventurisme, la perfidie et la cruauté du FPR à l'égard de sa mère patrie. Bien au contraire, c'est le moment que votre pays a choisi pour menacer de prendre des sanctions contre le Rwanda, en d'autres termes pour soutenir le FPR. Ce n'est pas moins cruel.

Nous protestons énergiquement contre de telles prises de position qui, nous semble-t-il, ne répondent à aucune préoccupation d'ordre politique, économique ou social pour notre pays. Elles risquent par contre de plonger le Rwanda dans les ténèbres dont il ne saurait jamais sortir. Elles exacerbent en effet, le clivage Hutu-Tutsi déjà caractérisé d'autant plus qu'elles sont ressenties comme un affront à l'ethnie Hutu.

Nous condamnons fermement des vues et visées inspirées par la seule passion politicienne qui transparait dans votre jugement deux poids et deux mesures au Rwanda même.

Vous savez sans doute que les réfugiés Tutsi ont attaqué plus d'une fois ce pays dès le lendemain de la révolution de 1959 parce qu'ils ne s'imaginent pas le pouvoir passer aux mains de l'ethnie majoritaire Hutu; la Belgique soutenait, nous lui en savons gré, la légitimité du mouvement de l'émancipation des Hutu. Ces réfugiés ont toujours été boutés hors

du pays grâce à la bravoure de l'Armée Rwandaise. Mais, le hasard aidant, ils se sont enrôlés dans la "National Resistance Army (NRA)" pour assister Monsieur MUSEVENI dans sa conquête du pouvoir en Ouganda. MUSEVENI devenu Président, en guise de reconnaissance, tout au moins, s'applique à son tour, militairement et financièrement à les hisser au pouvoir au Rwanda. Voilà pourquoi le FPR - organisation politico-militaire de ces réfugiés Tutsi faisant partie intégrante de la NRA, peut encore résister à l'Armée Rwandaise et ose s'obstiner dans une aventure aussi insensée que cruelle. Tout cela est incontestable.

On peut alors se demander pendant combien de temps durera cette témérité!

Elle durera aussi longtemps que votre (Belgique) soutien moral au FPR subsistera et que l'opinion internationale continuera de ne pas comprendre que le FPR est une composante importante de la NRA.

Elle durera aussi longtemps que les puissances occidentales n'auront pas enjoint ouvertement le président Museveni de cesser le génocide au Rwanda. Malgré que c'est devenu une réalité connue et démontrée, il est tout de même curieux que personne n'ait jusqu'à présent demandé au président Museveni, si ses combattants du FPR, avant d'attaquer le Rwanda, se sont retirés en bonne et due forme de son armée NRA! D'ailleurs, en octobre 1990, le président Museveni a reconnu que c'était des éléments indisciplinés de son armée qui avaient attaqué le Rwanda! Aussi, dans le cas où le FPR attaque de l'Ouganda et se replie en Ouganda, il est évident que dans de telles conditions, toute négociation de paix est pure farce pour le FPR.

Si les événements qui se passent réellement au Rwanda ont encore une signification pour la Belgique, elle devrait reconnaître que des milliers de civils innocents ont été et continuent d'être égorgés, vifs, torturés, amputés, mutilés, éviscérés, ... par le FPR. Elle devrait savoir également que des centaines de milliers d'autres innocents croupissent dans des conditions inhumaines où les a forcés le FPR. N'ont-ils pas droit, ces innocents, aux droits de l'homme? N'ont-ils pas, eux, le sang rouge? N'ont-ils pas, ces innocents, soif, faim, froid? Sont-ils, ces innocents, insensibles à la souffrance? Les proches, les parents à ces innocents, n'ont pas un coeur de marbre!

Il est étrange alors que la Belgique se souvienne des droits de l'homme au Rwanda uniquement lorsqu'il y a quelques Tutsi molestés.

Nous n'avons nulle intention de soutenir des tueries qui ont eu lieu en janvier 1993 dans certaines parties du pays, mais nous désirons informer la Belgique ainsi que d'autres qui l'ignoraient, que l'ethnie Hutu, sauvagement massacrée par le FPR, est constituée d'êtres humains comme l'est l'ethnie Tutsi.

Nous voulons que la Belgique se rappelle que personne et rien, y compris les menaces les plus violentes, ne peut contenir la colère d'un peuple et qu'il ne sert à rien d'envenimer son courroux par des prises de position sentimentale et surtout partiiale.

Au nom de quels droits de l'homme, droit moral ou politique une minorité doit-elle s'évertuer à assujettir la majorité? Nous présumons que tout le monde, même la Belgique, est conscient et reconnaît que les mobiles des invasions du FPR en octobre 1990 et de ses incursions en février de cette année sont identiques à ceux des attaques des années 1960, qui procèdent de la soif d'accaparement et de réinstauration du pouvoir tyrannique. Bien entendu, la minorité Tutsi, par son armée le FPR, prétend vouloir partager le pouvoir avec les Hutu qu'elle massacre ignominieusement dans les zones qu'elle ravage. Elle s'y est mal prise et ce n'est pas par erreur. Il n'y a en somme, que des esprits légers qui croient en ce conte-là.

Monsieur l'Ambassadeur, la toute dernière déclaration de votre pays sur le conflit rwandais consiste, comme mentionné supra, en menaces selon lesquelles la Belgique va revoir sa coopération avec le Rwanda sous prétexte que celui-ci viole les droits de l'homme. Nous vous encourageons à la revoir si cette coopération ne devait être maintenue qu'au prix de l'humiliation du peuple rwandais.

Et puis, il nous semble que ce chantage, signe de manque d'égards au peuple rwandais, convient mal au contexte puisque la sanction n'épargnera pas les protégés. Au demeurant, les rwandais préféreront sans doute retourner à l'état primitif, au besoin, pour sauvegarder un rien de dignité, de souveraineté à laquelle ils tiennent tant.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre très haute considération.

Les signataires

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI
- Son Excellence Monsieur le Premier  
Ministre  
KIGALI
- Madame, Monsieur le Ministre (Tous), *à l'impression*  
KIGALI
- Corps Diplomatiques et Consulaires (Tous)  
KIGALI
- Parti Politique (Tous)
- Clergé

N°	Noms et prénoms	Qualification	Signature
1	Kalikumona Baptiste	Ing. électricien	
2	Mupenda Frédéric	Ing. Chim. Az	
3	Dr. Rwanuzo Eugène	MD. Phs. Médecin <sup>généraliste</sup>	
4	RANGABA EPIMANE	Maître en chimie	
5	CYICARO P. Celestin	Ingénieur électromécanicien	
6	Hetegechimana J Baptiste	Journaliste	
7	MUSENENIWA J Simón	Agent de l'Etat	
8	KRAMBEUNE PAPAIS	Editeur de Journal	
9	RUBENZA Vedaste	Environnementaliste	
10	IZIVUZE Cyprien	Fonctionnaire	
11	NABEZI Bonaparte	Agent de l'Etat	
12	HUCIRWA J Baptiste	Ing. Electro-Tel	
13	NANIRASABA Thodde	ELECTRICIEN	
14	MUYUTU J DAMASCEN	ELECTRICIEN	
15	MUNYABUKI KO PAUL	Agent de l'Etat	
16	HABIZIMANA J Pierre	Agent de la C.S.R	
17	RUHIRA Jean Pierre	Ingénieur	
18	SIBUMANA NABANTU	Secrétaire	
19	MPORE Jean Louis	Agent de la C.S.R	
20	MATEBERIMANA Juvénal	Agent de la C.S.R	
21	SIBUMANA Emmanuel	Agent de la C.S.R	
22	IZABUREMBA Juvénal	Agent MINISTRAL	
23	NSABIMANA-M J.M Viann	AGENT MINISTRAL	
24	MUJAWAMARIYA Christine	Présidente du BAKAR	
25	SINYOBENE Pierre	Fonctionnaire	



PRÉSIDENCE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

*Etat-Major Particulier*

→ A de la Sablière

**Général Jean-Pierre HUCHON**

Adjoint au Chef de l'Etat-Major Particulier  
du Président de la République

*Annexes à Dico ven, JUC*  
Pour votre information,  
le Dico est de nouveau mis à jour  
pour l'histoire et la situation de ces  
Ann: cela vient,



Ligne directe : 42.92.85.20  
Ligne militaire : (93) 34.34

14, rue de l'Elysée - 75008 PARIS